

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE GAYA
COMMUNE RURALE DE TANDA
CONSEIL MUNICIPAL DE TANDA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE RURALE DE TANDA TENUE DU 05 AU 08 JUILLET 2021

JUILLET 2021

L'an deux mille vingt un et du Lundi 05 au Jeudi 08 Juillet s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la Première session ordinaire du Conseil Municipal de Tanda convoquée le Lundi 21 Juin 2021 sous la Présidence du Maire de la commune ; Monsieur Harouna Maidaoua et en présence du Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire (DDDC/AT) Gaya, Monsieur Idrissa Ganda, représentant du Préfet empêché. Le Secrétariat est assuré par Monsieur Sama Namata Ismaël ; Secrétaire General de la Mairie de Tanda. Le conseil a enregistré la participation de tous ses membres comme l'atteste la liste de présence en annexe.

1- Harouna Maidaoua	Maire élu ;
2- Mr Moussa Abdou	Adjoint au Maire élu ;
3- Mr Akilou Hamidou	conseiller élu ;
4- Mr Yahaya Gangou	conseiller élu ;
5- Mr Saàdou Tawayé	conseiller élu ;
6- Mr Magazi Issa	conseiller élu ;
7- Mr Boubacar Oumarou	conseiller élu ;
8- Mr Issoufou Bawa	conseiller élu ;
9- Mr Alou Gandou	conseiller élu ;
10- Mr Idrissa Issifou Badjé	conseiller élu ;
11- Mr Bachirou Abdou	conseiller élu ;
12- Mme Karima Souley Sambou	conseillère élue ;
13- Mme Maria Sabi	conseillère élue.
14- Mme Amina Adamou	conseillère élue.
15- Mme Zaliatou Bikou	conseillère élue.

On notait la présence du membre de droit Monsieur Abdou Gazari.

Sont aussi présents à la Session ; les représentants des services techniques communaux ainsi que plusieurs autres invités au niveau local composés de chefs de villages et de quartiers ; des représentants de la société civile et des partis politiques.

Après avoir constaté la présence effective de tous les conseillers ; le Maire invite le conseil à siéger afin d'examiner et de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Examen et adoption du Projet de règlements intérieur du conseil Municipal ;
- Mise en place des Commissions Spécialisées ;
- Situation à mi-parcours de l'exécution du Budget Municipal 2021 en recettes et en dépenses ;
- Remaniement budgétaire de l'exercice 2021,
- Divers.

Après la Fatiha dite par un invité ; le Président du conseil municipal a procédé à l'allocution d'ouverture officielle de la deuxième session ordinaire de la commune rurale de Tanda. Il a tout d'abord tenu à remercier et à souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants et le Directeur du Développement communautaire/AT, le représentant du chef de canton et les responsables des services communaux pour leur présence effective à cette session. Ce mot d'ouverture de la session est suivi de deux interventions dont celle du directeur départemental du développement Communautaire et de l'aménagement du territoire de Gaya et celle du représentant du chef de canton. Dans leurs interventions, ils ont tous tenus à vivement remercier le conseil tout en leur demandant de continuer à apporter toute leurs contributions pour la bonne marche de la commune et l'attente des objectifs de l'exercice 2021.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour est relatif à l'examen et l'adoption du Projet de règlements intérieur du conseil Municipal. Pour ce faire, le président du conseil a donné la parole au directeur départemental du développement Communautaire et de l'aménagement du territoire de Gaya qui a procédé à la présentation en langue article par article du dit règlements intérieur. Par la suite et après un débat très fructueux, les conseillers élus ont adoptés le règlement intérieur par un vote qui a donné les résultats suivants : 15 voix pour, zéro voix contre et zéro abstention.

Le second point inscrit à l'ordre du jour est la mise en place des Commissions Spécialisées. Les Commissions spécialisées du Conseil, sont chargées d'étudier et de donner leurs avis sur les affaires qui leur seront soumises par le Conseil Municipal.

Ainsi, à travers un consensus entre les conseillers élus les commissions suivantes ont été créées :

1) Commission Affaires Financières et Economiques

Président : Saàdou Tawayé

Rapporteur : Mme Karima Souley

Membres :

- Issoufou Bawa
- Alou Gandou

2) Commission Développement Rurale Environnement

Président : Magazii Issa

Rapporteur : Bachir Abdou

Membres

- Amina Adamou
- Zaliatou Bikou

3) Commission Affaire Sociales, Culturelles, Sportives et Institutionnelle et coopérative

Président : Idrissa Issifou Badjé

Rapporteur : Boubacar Oumarou

Membres :

- Akilou Hamidou
- Yayé Gangou
- Maria Sabi

Le troisième point inscrit à l'ordre du jour est relatif au bilan à mi-parcours de l'exécution du Budget Municipal 2021 présenté par le Receveur Municipal de Tanda et dont le contenu est en annexe.

Le Quatrième point inscrit à l'ordre du jour de la session est relatif au remaniement Budgétaire de l'exercice 2021 afin de prendre en charge les questions suivantes :

- La Prise en compte des fonds d'investissement des partenaires de la commune,
- La révision de certains chapitres surtout en dépenses.

Sur point, les conseillers ont demandé à l'exécutif de revisiter le budget remanié qui en fait n'était que partiellement ce document sera examiné en session extraordinaire très prochainement.

En divers, le conseil a eu droit d'abord à la présentation par le Maire d'un compte rendu sommaire des activités qu'il a eu à mener depuis son installation jusqu'à la tenue de cette session pour le bonheur des populations de la commune.

Le second point en divers est relatif aux informations :

- Une information concernant **une assignation de la Mairie à payer des arriérés d'indemnités** aux Maire sortant (Mr Garba Bawa) et son adjoint (Mr Saàdou Maidawa),
- Une information relative aux révocations du personnel des collectivités territoriales qui ne doivent pas se faire arbitrairement selon les messages du MI/D/SP/ACRs sans un respect strict de la réglementation en vigueur dans le pays.

L'Ordre du jour étant épuisé le président du conseil a levé la séance.

Le Rapporteur de Séance

Mr. Ismael Wamata Sama



Le Président du Conseil

Mr. Harouna Maidawa



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE GAYA
COMMUNE RURALE DE TANDA
CONSEIL MUNICIPAL DE TANDA

PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE RURALE DE TANDA TENUE LE 20 AOUT 2021

AOUT 2021

L'an deux mille vingt un et le Vendredi 20 Aout s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la deuxième session extraordinaire du Conseil Municipal de Tanda convoquée le Mardi 17 Aout 2021 sous la Présidence du Maire de la commune ; Monsieur Harouna Maidaoua. Le Secrétariat est assuré par Monsieur Sama Namata Ismaël ; Secrétaire General de la Mairie de Tanda. Le conseil a enregistré la participation de ses membres comme l'atteste la liste de présence en annexe.

1	Harouna Maidaoua	Maire élu ;
2	Mr Moussa Abdou	Adjoint au Maire élu ;
3	Mr Akilou Hamidou	conseiller élu ;
4	Mr Yahayé Gangou	conseiller élu ;
5	Mr Saàdou Tawayé	conseiller élu ;
6	Mr Magazi Issa	conseiller élu ;
7	Mr Issoufou Bawa	conseiller élu ;
8	Mr Bachirou Abdou	conseiller élu ;
9	Mme Karima Souley Sambou	conseillère élue ;
10	Mme Amina Adamou	conseillère élue.
11	Mme Zaliatou Bikou	conseillère élue.

Sont aussi présents à la Session outre le représentant du GIZ/Gaya Monsieur Hassane Souna ; les services techniques communaux ainsi que plusieurs autres invités au niveau local composés de chefs de villages et de quartiers et les représentants de la société civile de la commune.

On notait à cette session l'absence excusée de quatre (4) conseillers élus et des conseillers de droit.

Après vérification du quorum atteint ; le Maire invite le conseil à siéger afin d'examiner et de délibérer sur l'unique point inscrit à l'ordre du jour :

- Examen et adoption de l'Appui aux Communes de l'espace Dendi-Ganda dans la tenue des prises de délibérations en vue d'accélérer le processus de signature des textes statutaires du Cadre de Coopération Transfrontalière ;

Après la Fatiha dite par un invité ; le Président du conseil municipal a procédé à l'allocution d'ouverture officielle de la deuxième session extraordinaire du conseil municipal de la commune rurale de Tanda. Il a tout d'abord tenu à remercier et à souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants et plus particulièrement au représentant du GIZ/Gaya ainsi qu'aux responsables des services communaux pour leur présence effective à cette session.

...
...
...
...
...

...
...
...
...
...

Ce mot d'ouverture de la session est suivi par la suite par l'intervention du représentant du GIZ/Gaya Monsieur Hassane Souna avec la présentation de l'historique de Dendi-Ganda avant d'aborder les avantages que pourront procurer les populations de ladite espace.

- Par la suite et après un débat très fructueux, les conseillers élus présents à la session ont adopté le processus de signature des textes statutaires du Cadre de Coopération Transfrontalière(Dendi-Ganda) par un vote qui a donné les résultats suivants : 11 voix pour, zéro voix contre et zéro abstention.

L'Ordre du jour étant épuisé le président du conseil a levé la séance.

Le Rapporteur de Séance

Mr. Ismael Namata Sama

Le Président du Conseil

Mr. Harouna Maidoua

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE GAYA
COMMUNE RURALE DE TANDA
CONSEIL MUNICIPAL DE TANDA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE RURALE DE TANDA TENUE LE 26 JUILLET 2021

JUILLET 2021

L'an deux mille vingt un et le Lundi 26 Juillet s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la Première session extraordinaire du Conseil Municipal de Tanda convoquée le Mercredi 21 Juillet 2021 sous la Présidence du Maire de la commune ; Monsieur Harouna Maidaoua. Le Secrétariat est assuré par Monsieur Sama Namata Ismaël ; Secrétaire General de la Mairie de Tanda. Le conseil a enregistré la participation de tous ses membres comme l'atteste la liste de présence en annexe.

1- Harouna Maidaoua	Maire élu ;
2- Mr Moussa Abdou	Adjoint au Maire élu ;
3- Mr Akilou Hamidou	conseiller élu ;
4- Mr Yahaya Gangou	conseiller élu ;
5- Mr Saàdou Tawayé	conseiller élu ;
6- Mr Magazi Issa	conseiller élu ;
7- Mr Boubacar Oumarou	conseiller élu ;
8- Mr Issoufou Bawa	conseiller élu ;
9- Mr Alou Gandou	conseiller élu ;
10- Mr Idrissa Issifou Badjé	conseiller élu ;
11- Mr Bachirou Abdou	conseiller élu ;
12- Mme Karima Souley Sambou	conseillère élue ;
13- Mme Maria Sabi	conseillère élue.
14- Mme Amina Adamou	conseillère élue.
15- Mme Zaliatou Bikou	conseillère élue.

Sont aussi présents à la Session outre les représentants du PASS-ENABEL; les représentants des services techniques communaux de santé ainsi que plusieurs autres invités au niveau local composés de chefs de villages et de quartiers ; des représentants de la société civile et des COGES des trois CSI de la commune.

On notait à cette session l'absence du représentant de la tutelle des membres de droit.

Après avoir constaté la présence effective de tous les conseillers ; le Maire invite le conseil à siéger afin d'examiner et de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Examen et adoption du Projet de l'Assurance Maladie Départemental(AMD) ;
- Propositions de dons des tiers pour la réinstallation des populations sinistrées des villages de Nantougou et de Banizoumbou Alpha Koira;
- Choix des conseillers à siéger dans la commission foncière communale de Tanda(COFOCOM).

Après la Fatiha dite par un invité ; le Président du conseil municipal a procédé à l'allocution d'ouverture officielle de la première session extraordinaire du conseil municipal de la commune rurale de Tanda. Il a tout d'abord tenu à remercier et à souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants et plus particulièrement aux représentants du projet de l'assurance maladie départemental ainsi qu'aux responsables des services communaux pour leur présence effective à cette session.

Ce mot d'ouverture de la session est suivi par la suite par l'intervention du présentateur Monsieur Moutari Danzoumey avec l'introduction du premier point inscrit à l'ordre du jour à travers la présentation en langues du projet d'assurance maladie dont le contenu est le suivant ;

Par la suite et après un débat très fructueux, les conseillers élus ont adopté le Projet de l'Assurance Maladie Départemental(AMD) par un vote qui a donné les résultats suivants : 15 voix pour, zéro voix contre et zéro abstention.

Le second point inscrit à l'ordre du jour est relatif à l'acceptation ou non par le conseil municipal des dons des tiers pour la réinstallation des populations sinistrées des villages de Nantougou et de Banizoumbou Alpha Koira. Pour ce faire le président du conseil a procédé à la présentation des donateurs aux conseillers à savoir : Elhadji Bouhari Maman de Albarkezé pour un montant de Huit Cent Mille Francs(800 000 FCFA) et Abdoukader Aboubacar Mouhamadou Badjé pour un montant de Un million deux cent mille franc(1 200 000 FCFA).

Après cette présentation, les conseillers élus ont tout d'abord réitérés toutes leur reconnaissances à ces vaillants fils de la commune avant de donner leurs accords sur les dons par un vote qui a donné les résultats suivants : 15 voix pour, zéro voix contre et zéro abstention.

- Le troisième point inscrit à l'ordre du jour de la session est relatif au Choix des conseillers à siéger dans la commission foncière communale de Tanda(COFOCOM). Pour ce faire le conseil a demandé au Maire de se conformer aux textes en désignant les conseillers de la commission développement rural et environnement. Ainsi, les conseillers désignés sont :
- Monsieur Magazi Issa
- Monsieur Bachirou Abdou
- Mme Amina Adamou

L'Ordre du jour étant épuisé le président du conseil a levé la séance.

Le Rapporteur de Séance

Mr. Ismael Namata Sama



Le Président du Conseil

Mr. Harouna Maïdaoua

